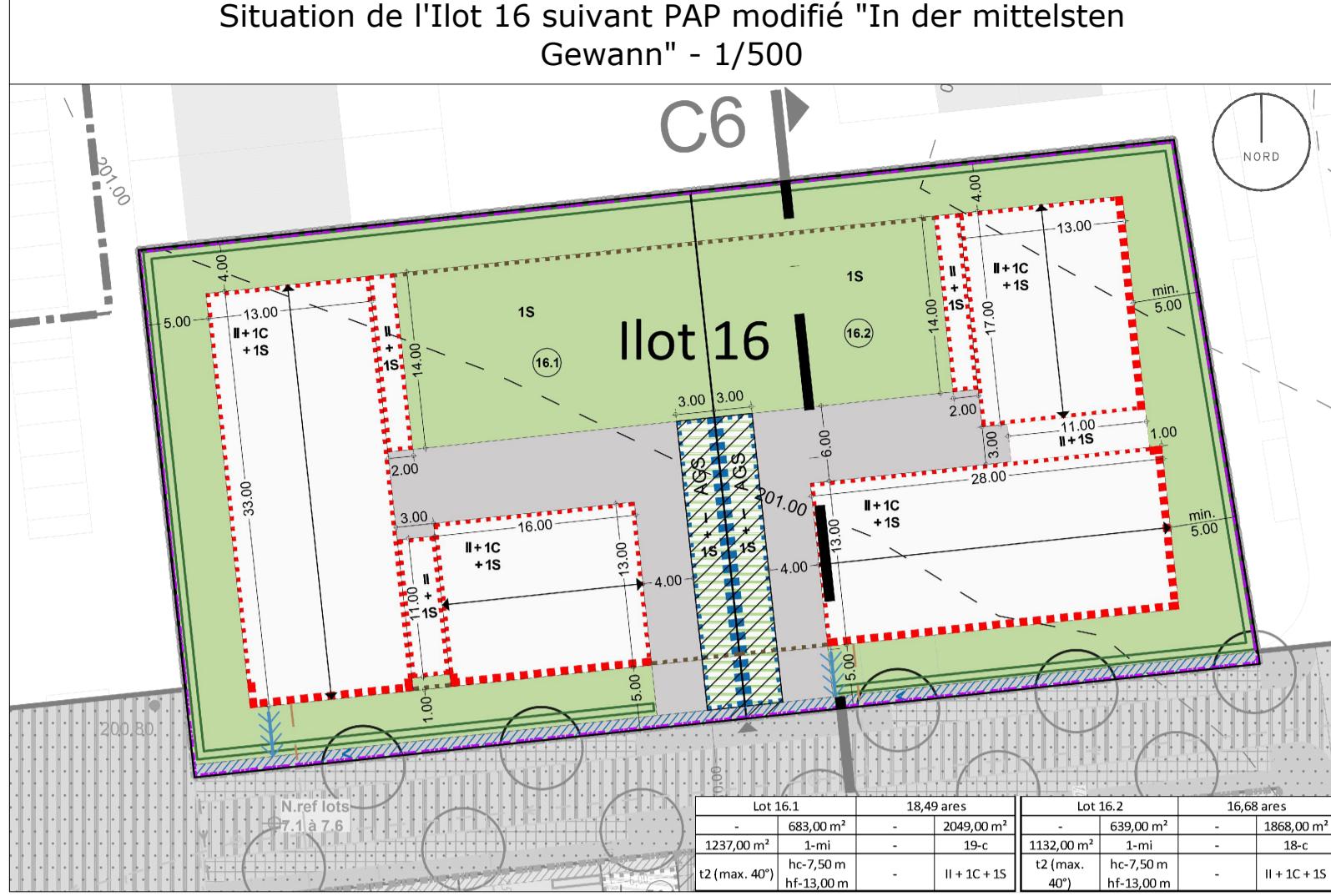
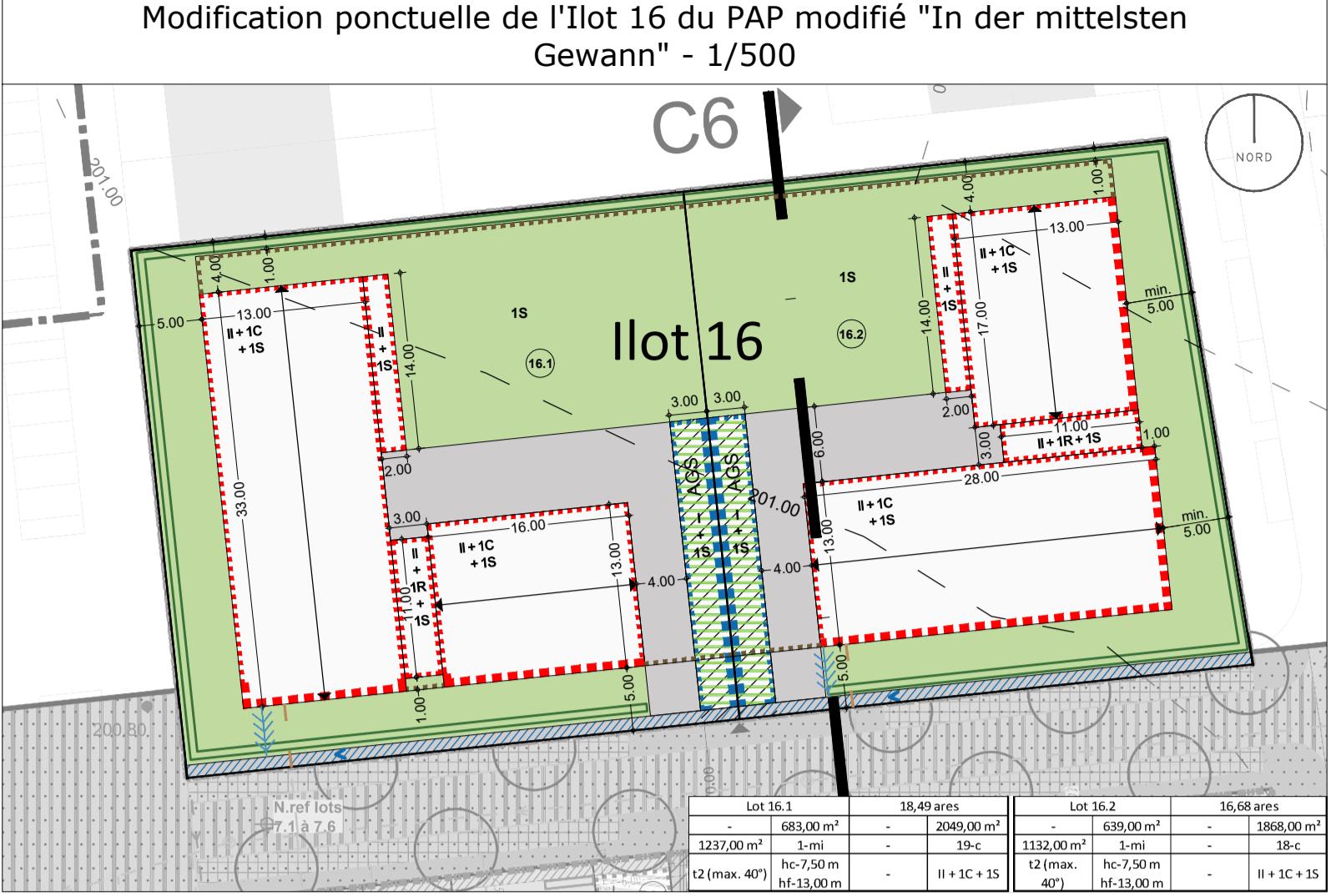


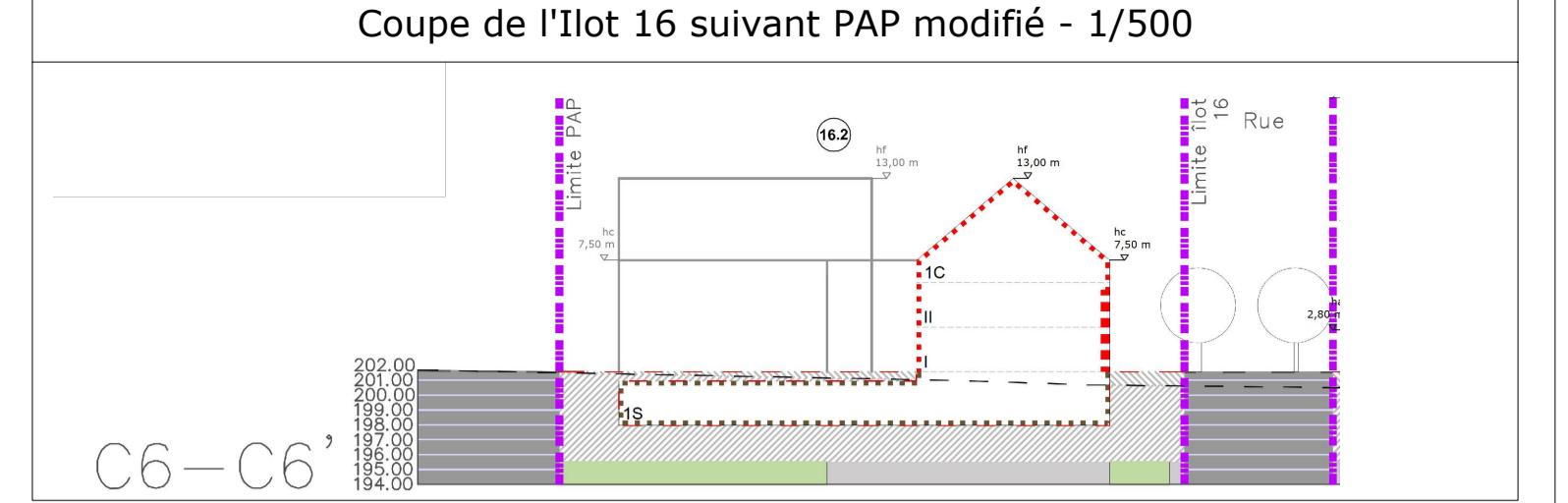
Situation de l'Ilot 16 suivant PAP modifié "In der mittelsten Gewann" - 1/500



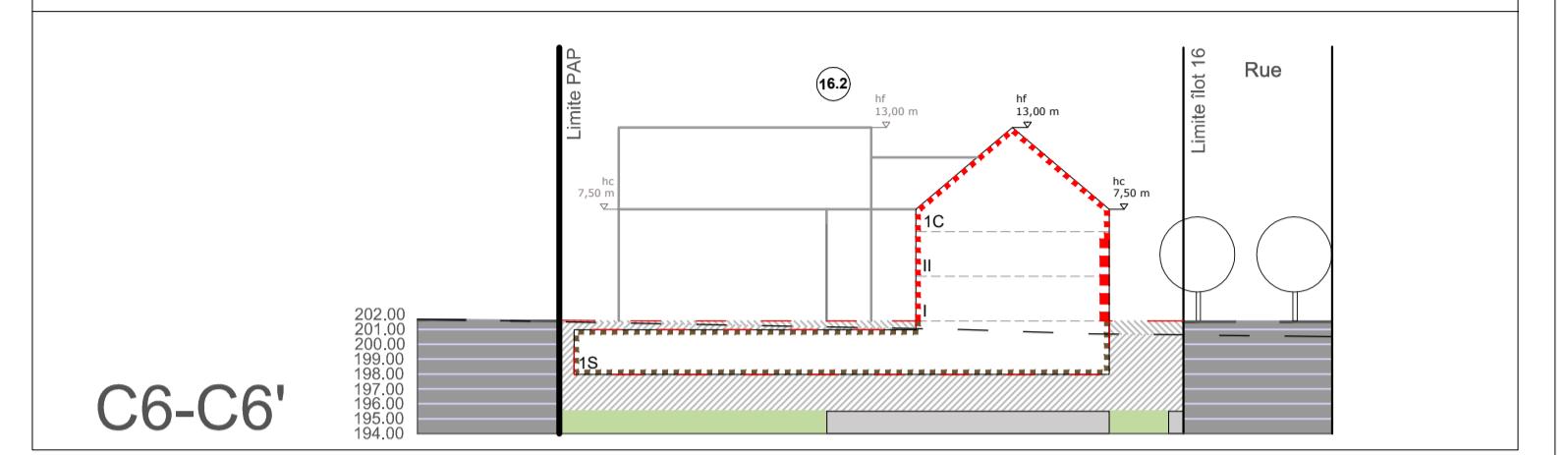
Modification ponctuelle de l'Ilot 16 du PAP modifié "In der mittelsten Gewann" - 1/500



Coupe de l'Ilot 16 suivant PAP modifié - 1/500



Coupe de l'Ilot 16 suivant la modification ponctuelle du PAP modifié - 1/500



Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

LOT / LOT surface d'emprise au sol [m²] min. max. surface constructible brute [m²] min. max.

surface du cèlement du sol [m²] max. min. type et nombre de logements max. min. max. type, disposition et nombre des constructions

Délimitation du PAP et des zones du PAG délimitation des différentes zones

Courbes de niveau terrain existant — terrain remodelé

Nombre de niveaux I, II, III, ... nombre de niveaux plats +1, 2, ...C nombre de niveaux sous combles

+1, 2, ...R nombre d'étages en retrait +1, 2, ...S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions h-x hauteur à la corniche de x mètres hf-x hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions x - mi x maisons isolées

x - mj x maisons jumelées

x - mb x maisons en bande

Types et nombres de logements x - u x logements de type unifamilial x - c x logements de type collectif

x - b x logements de type bifamilial

Formes de toiture tp toiture plate

tp+oy+25° toiture à versants, degré d'inclinaison

orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

alignement obligatoire pour dépendances limites de surfaces constructibles pour dépendances limites de surfaces constructibles pour avant - corps

Délimitation des lots / îlots lot projeté lot projeté terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions mm x t pourcentage minimal en surface construite brute à délivrer au logement par construction

mm x y pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction

gb pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics espace vert privé voie de circulation motorisée

espace vert public espace pouvant être dédié au stationnement

aire de jeux ouverte au public chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne

aire de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver

haie projetée / haie à conserver

Servitudes servitude de type urbanistique rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales

servitude écologique canalisation pour eaux pluviales

servitude de passage élément bâti ou naturel à sauvegarder

servitude technique fossé ouvert pour eaux pluviales

LEGENDE COMPLEMENTAIRE

traits de coupe numéros de lot

toiture végétalisée obligatoire accès garage souterrain

terrain modélisé

MAITRE D'OUVRAGE

Administration Communale d'Erpeldange-sur-Sûre

21, Porte des Ardennes

L-9145 Erpeldange-sur-Sûre

E-cone s.r.l.

11, rue de la Gare L-7535 Mersch

263 264 1 | info@e-cone.lu

DOCUMENT

Echelle 1/500 ; 1/1000

Plan N° L146907-515 -

Dessiné XAN

Contrôlé SSP

Validé JAD

Date 22-11-2024

DOSSIER: L146907

OBJET

Modification ponctuelle de l'Ilot 16 du PAP modifié "In der mittelsten Gewann" (réf. 19024/57C du 01-09-2021)

Commune d'Erpeldange-sur-Sûre

Modifications sur le plan d'aménagement particulier approuvé le 27/07/2021

Administration communale d'Erpeldange-sur-Sûre

21, Porte des Ardennes

L-9145 Erpeldange-sur-Sûre

Le Conseil Communal : M. le Maire d'Erpeldange-sur-Sûre

264 - PAP "In der mittelsten Gewann"

modification ponctuelle du plan d'aménagement particulier approuvé le 27/07/2021

Administration communale d'Erpeldange-sur-Sûre

21, Porte des Ardennes

L-9145 Erpeldange-sur-Sûre

Le Conseil Communal : M. le Maire d'Erpeldange-sur-Sûre

264 - PAP "In der mittelsten Gewann"

modification ponctuelle du plan d'aménagement particulier approuvé le 27/07/2021

Administration communale d'Erpeldange-sur-Sûre

21, Porte des Ardennes

L-9145 Erpeldange-sur-Sûre

Le Conseil Communal : M. le Maire d'Erpeldange-sur-Sûre

264 - PAP "In der mittelsten Gewann"

modification ponctuelle du plan d'aménagement particulier approuvé le 27/07/2021

Administration communale d'Erpeldange-sur-Sûre

21, Porte des Ardennes

L-9145 Erpeldange-sur-Sûre

Le Conseil Communal : M. le Maire d'Erpeldange-sur-Sûre

264 - PAP "In der mittelsten Gewann"

modification ponctuelle du plan d'aménagement particulier approuvé le 27/07/2021

Administration communale d'Erpeldange-sur-Sûre

21, Porte des Ardennes

L-9145 Erpeldange-sur-Sûre

Le Conseil Communal : M. le Maire d'Erpeldange-sur-Sûre

264 - PAP "In der mittelsten Gewann"

modification ponctuelle du plan d'aménagement particulier approuvé le 27/07/2021

Administration communale d'Erpeldange-sur-Sûre

21, Porte des Ardennes

L-9145 Erpeldange-sur-Sûre

Le Conseil Communal : M. le Maire d'Erpeldange-sur-Sûre

264 - PAP "In der mittelsten Gewann"

modification ponctuelle du plan d'aménagement particulier approuvé le 27/07/2021

Administration communale d'Erpeldange-sur-Sûre

21, Porte des Ardennes

L-9145 Erpeldange-sur-Sûre

Le Conseil Communal : M. le Maire d'Erpeldange-sur-Sûre

264 - PAP "In der mittelsten Gewann"

modification ponctuelle du plan d'aménagement particulier approuvé le 27/07/2021

Administration communale d'Erpeldange-sur-Sûre

21, Porte des Ardennes

L-9145 Erpeldange-sur-Sûre

Le Conseil Communal : M. le Maire d'Erpeldange-sur-Sûre

264 - PAP "In der mittelsten Gewann"

modification ponctuelle du plan d'aménagement particulier approuvé le 27/07/2021

Administration communale d'Erpeldange-sur-Sûre

21, Porte des Ardennes

L-9145 Erpeldange-sur-Sûre

Le Conseil Communal : M. le Maire d'Erpeldange-sur-Sûre

264 - PAP "In der mittelsten Gewann"

modification ponctuelle du plan d'aménagement particulier approuvé le 27/07/2021

Administration communale d'Erpeldange-sur-Sûre

21, Porte des Ardennes

L-9145 Erpeldange-sur-Sûre

Le Conseil Communal : M. le Maire d'Erpeldange-sur-Sûre

264 - PAP "In der mittelsten Gewann"

modification ponctuelle du plan d'aménagement particulier approuvé le 27/07/2021

Administration communale d'Erpeldange-sur-Sûre

21, Porte des Ardennes

L-9145 Erpeldange-sur-Sûre

Le Conseil Communal : M. le Maire d'Erpeldange-sur-Sûre

264 - PAP "In der mittelsten Gewann"

modification ponctuelle du plan d'aménagement particulier approuvé le 27/07/2021

Administration communale d'Erpeldange-sur-Sûre

21, Porte des Ardennes

L-9145 Erpeldange-sur-Sûre

Le Conseil Communal : M. le Maire d'Erpeldange-sur-Sûre

264 - PAP "In der mittelsten Gewann"

modification ponctuelle du plan d'aménagement particulier approuvé le 27/07/2021